

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 22 novembre 2020

### **Surveillance du SARS-COV-2 dans les élevages de visons : un élevage contaminé**

L'infection à la Covid-19 diffuse dans les élevages de visons de certains États membres de l'Union européenne, principalement au Danemark, avec la découverte récente d'un virus variant, mais aussi aux Pays-Bas et plus récemment en Suède et en Grèce – des cas isolés ont été détectés en Italie et en Espagne. Des cas sont également rapportés aux États-Unis d'Amérique.

La France vient à son tour de détecter des visons d'Amérique contaminés par la Covid-19.

Suite aux alertes notifiées par les autorités sanitaires néerlandaises en avril dernier, des dispositifs spécifiques de surveillance ont été mis en place et les mesures de biosécurité ont été renforcées dans l'ensemble des élevages de visons en France dès le mois de mai. Dans le même temps, les services du ministère de la Santé ont été alertés.

Des analyses sont réalisées depuis mi-novembre dans le cadre d'un programme scientifique conduit par l'ANSES pour définir le statut sanitaire des 4 élevages de visons français vis-à-vis du virus SARS-COV-2.

A ce stade, ces analyses ont permis de révéler que le virus circulait dans un élevage d'Eure-et-Loir. Dès qu'ils ont eu connaissance de ces résultats, les Ministres concernés ont immédiatement ordonné l'abattage de la totalité des 1000 animaux encore présents sur l'exploitation et l'élimination des produits

issus de ces animaux, afin de protéger la santé publique contre la Covid-19. Un autre élevage est indemne. Des analyses sont encore en cours dans les deux derniers élevages et les résultats sont attendus dans le courant de la semaine. Si des résultats s'avéraient positifs dans l'un de ces deux élevages, les mêmes mesures d'abattage que dans le premier élevage concerné seraient appliquées.

Les résultats des analyses réalisées sur les éleveurs des 4 élevages se sont tous révélés négatifs. Une surveillance renforcée a été mise en place pour 4 personnes en lien avec l'élevage contaminé et de nouvelles analyses sont en cours.

L'analyse de séquençage du virus sera connue d'ici la fin de la semaine et doit permettre d'exclure toute contamination par le variant SARS-COV-2.

La surveillance et les mesures de biosécurité renforcées sont maintenues dans les trois autres élevages.

Les ministres rappellent l'importance des gestes barrières pour lutter contre la propagation de la Covid-19 : il s'agit de protéger les visons d'une éventuelle contamination à partir du personnel des élevages, mais aussi, par précaution, d'éviter les contacts entre des animaux qui seraient infectés et le personnel des élevages.

**Contacts presse :**

Service de presse de Julien DENORMANDIE :

Tel : 01 49 55 59 74

[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Service presse de Barbara POMPILI :

Tel : 01 40 81 18 31

[secretariat.communication@ecologique-solidaire.gouv.fr](mailto:secretariat.communication@ecologique-solidaire.gouv.fr)

Service de presse d'Olivier VERAN :

Tel : 01 40 56 60 65

[sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr)

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse [DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr](mailto:DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr).

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)